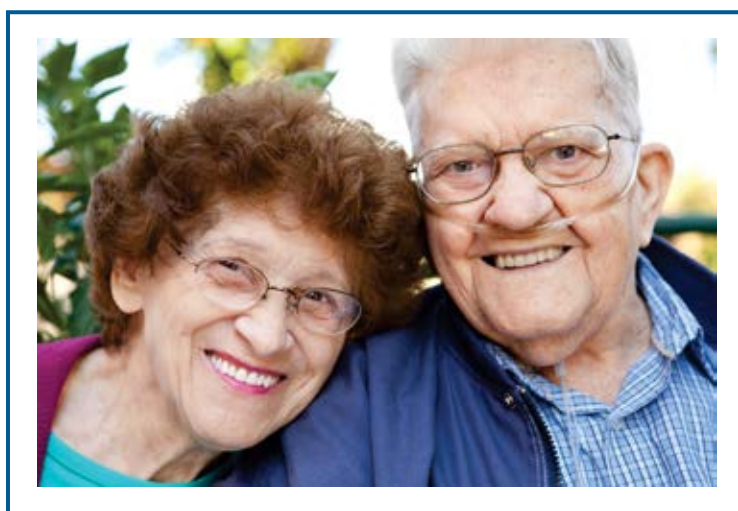
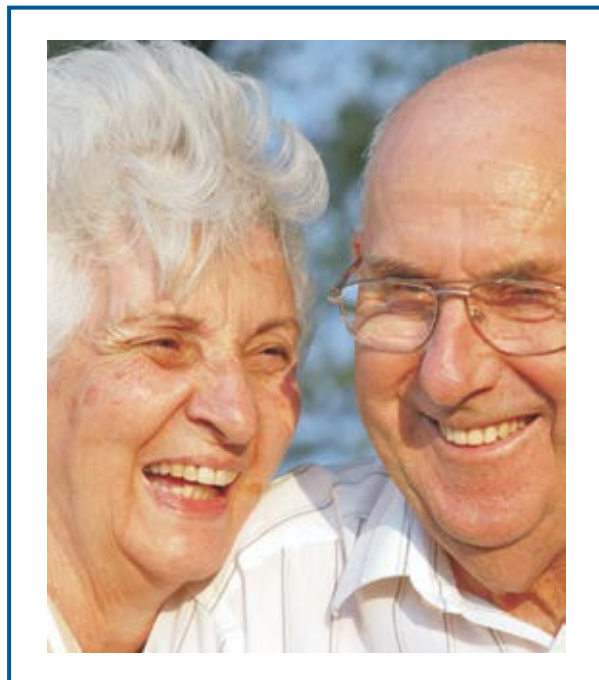


Livret d'information du client - Oxygène



Livret d'information du client — Oxygène

Medigas
385 rue Bentley
Markham, Ontario L3R 9T2
Canada

M321F

www.medigas.com

Téléphone: 416-365-1050
866-446-6302

Télécopieur: 416-365-0092

AVIS

AVIS:

L'information contenue dans le présent document est offerte à titre purement informatif; elle ne constitue ni une recommandation de traitement médical ni un diagnostic d'état médical. Vous devez consulter votre fournisseur de soins de santé pour obtenir les conseils et les soins qui répondent à vos besoins médicaux particuliers. Medigas ne peut ni ne prétend garantir l'obtention de quelque résultat que ce soit.

L'information contenue dans le présent document ou à laquelle celui-ci fait référence est considérée comme étant à jour à la date de sa publication/révision. Medigas ne donne aucune garantie et n'émet aucune assertion relativement à l'exactitude de cette information ou à son applicabilité. De plus, Medigas se dégage de toute responsabilité quant aux blessures ou dommages qui pourraient résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette information.

Le présent document pourrait contenir des inexactitudes techniques ou des erreurs typographiques. Des modifications sont apportées périodiquement à l'information qu'il contient; celles-ci seront intégrées dans les versions révisées à venir du document. Medigas se réserve le droit de modifier les produits et programmes décrits dans le présent document n'importe quand et sans préavis.

MARQUES DE COMMERCE:

Medigas et le logo de la *Croix de Medigas* sont des marques de commerce ou des marques déposées de Linde Canada Inc. Les autres marques de commerce utilisées dans le présent document sont des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS

Danger, Avertissement, Attention ! et Note:

Des mentions **Danger, Avertissement, Attention !** et **Note** figurent dans le présent document. Dans les modèles ci-dessous, vous trouverez la définition et la raison d'être de chacun.



DANGER: Cette mention signale un danger immédiat susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles, et nécessitant la prise de précautions particulières.



AVERTISSEMENT: Cette mention signale un danger potentiel susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles, *dans certaines conditions*.



ATTENTION ! : Cette mention signale un danger non immédiat ou potentiel, ou une pratique dangereuse, qui présente un faible risque de causer une blessure ou des dommages à l'équipement, aux données ou aux processus.



NOTE

NOTE: Cette mention sert à souligner l'importance d'un renseignement ou à le rappeler au lecteur.

Dans le présent document, le masculin comprend le féminin.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Notre Politique sur la protection des renseignements personnels peut être consultée à cette adresse : www.medigas.com. Si vous n'avez pas accès à Internet et que vous souhaitez obtenir une copie de cette Politique, faites-en la demande à votre représentant de Medigas.

Si vous avez des questions ou préoccupations au sujet de la collecte, de l'utilisation, du stockage ou de la divulgation des renseignements personnels vous concernant, ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur la Politique sur la protection des renseignements personnels de Linde, veuillez entrer en contact avec nous:

Par courriel: privacy.officer@linde.com

Par téléphone (sans frais): 1-866-896-6866

Ou par la poste:

Agent de protection de la vie privée, Ressources humaines
Linde Canada Inc.
Bureau 1200
One City Centre Drive
Mississauga, Ontario L5B 1M2

TABLE DES MATIÈRES

AVIS	iii
VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS	iv
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	v
BIENVENUE	viii
HEURES D'OUVERTURE DE MEDIGAS	
En dehors des heures d'ouverture normales.....	ix
INFORMATION GÉNÉRALE	
Votre ordonnance d'oxygène.....	1
Votre calendrier de livraison	1
Vos droits.....	2
Vos responsabilités.....	3
COMPRENDRE VOTRE OXYGÉNOTHÉRAPIE	4
CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE L'OXYGÈNE	
Entreposage et utilisation	5
Soins personnels.....	6
INTERDICTION DE FUMER	7
SÉCURITÉ DE L'OXYGÈNE LIQUIDE	
Remplissage de votre réservoir d'oxygène liquide portatif.....	9
Gelures causées par l'oxygène liquide.....	10
Premiers soins.....	10
SÉCURITÉ DU TRANSPORT	
Définitions.....	11
Consignes de sécurité.....	11
GUIDE DE SÉCURITÉ À LA MAISON	
Préparation aux situations d'urgence	13

Préparation à l'oxygénothérapie et à la thérapie CPAP	14
ÉQUIPEMENT D'OXYGÈNE	14
CALENDRIER DE NETTOYAGE/REPLACEMENT	15
GUIDE DE DÉPANNAGE DE L'ÉQUIPEMENT	16
VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE	19
PRINCIPES DE PRÉVENTION DES INFECTIONS	
Pour réduire au minimum la propagation des infections	20
Hygiène des mains	20
Savon pour les mains	20
Désinfectant pour les mains à base d'alcool	20
Vaccination	20
FOIRE AUX QUESTIONS	21
POUR NOUS CONTACTER	
Résolution des plaintes	22
LISTE DES FIGURES	
Figure 1 : Bouteilles imbriquées	5
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1: Guide de sécurité à la maison	12
Tableau 2: Calendrier de nettoyage/remplacement de l'équipement d'oxygène	15
Tableau 3: Guide de dépannage de l'équipement d'oxygène	16

BIENVENUE

Medigas vous remercie de la confiance que vous et votre médecin lui accordez; nous sommes heureux de répondre à vos besoins en services d'oxygénothérapie.

Lorsque vous recevrez votre équipement d'oxygène, le représentant de Medigas passera en revue le présent document avec vous et répondra à toutes vos questions. La sécurité et la satisfaction de notre clientèle passent avant tout. Veuillez informer tous les membres de votre ménage et tous vos visiteurs des règles de sécurité contenues dans le présent document.

Nous vous invitons à entrer en contact avec Medigas au numéro 1-866-446-6302 pour nous faire part des commentaires et préoccupations que vous pourriez avoir à propos de votre sécurité ou de votre satisfaction relativement à nos produits et services.

Merci d'avoir choisi Medigas. Nous avons hâte de vous servir.

HEURES D'OUVERTURE DE MEDIGAS

La plupart des magasins de Medigas sont ouverts de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi. Certains magasins sont ouverts plus longtemps; demandez à votre représentant de Medigas quelles sont les heures d'ouverture de votre magasin. Nous vous prions d'entrer en contact avec Medigas durant les heures d'ouverture normales pour toutes vos demandes non urgentes.

En dehors des heures d'ouverture normales

Medigas fournit des services en dehors des heures d'ouverture normales pour répondre aux besoins urgents d'équipement de nos clients. Si nous répondons à des appels non urgents en dehors des heures d'ouverture normales, il se peut que nous privions ainsi d'autres clients qui ont vraiment besoin d'un service urgent.

Le service après les heures normales sera fourni:

- en cas de défectuosité de l'équipement;
- pour la livraison d'une bouteille ou d'oxygène liquide si votre réserve s'épuise avant le début du jour ouvrable suivant.

Veuillez commander vos fournitures (tubes, canules, masques, etc.) de manière à les recevoir le jour de votre livraison d'oxygène.



NOTE

Si vous avez de la difficulté à respirer ou si vous éprouvez d'autres problèmes de santé, composez le 911 (ou le numéro de téléphone d'urgence équivalent de votre localité).

INFORMATION GÉNÉRALE

Votre ordonnance d'oxygène

Veillez fournir l'information ci-dessous. Avisez votre médecin ou votre infirmier praticien ainsi que Medigas si vos besoins médicaux changent ou si votre état s'aggrave.

Date de l'ordonnance :

____ / ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

Au repos : ____ L/min ____ heures/jour

À l'effort : ____ L/min ____ heures/jour

Nuit : ____ L/min ____ heures/jour

Votre calendrier de livraison

En général, Medigas livre l'oxygène dans votre quartier le :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Medigas vous avisera en cas de changement.

Si vous avez besoin qu'on vous livre de l'équipement ou des fournitures supplémentaires, veuillez contacter Medigas au moins 24 heures avant le jour de votre livraison.

Numéro de téléphone (sans frais) de Medigas : 1-866-446-6302

VOS DROITS

En tant que client de Medigas, vous jouissez de ces droits:

- Le droit d'être traité de manière digne, courtoise et respectueuse.
- Le droit d'exiger l'identification (nom et compétence) de tout membre de notre personnel vous fournissant les services.
- Le droit de recevoir l'équipement et les services médicaux sans aucune discrimination fondée sur la race, la religion, les opinions politiques, le sexe, le statut social, l'âge, un handicap ou l'orientation sexuelle.
- Le droit de participer aux décisions relatives à vos besoins en équipement médical et au choix d'un fournisseur de services.
- Le droit d'exiger la confidentialité des renseignements sur votre état de santé et des dossiers qui s'y rapportent, et celui de refuser leur divulgation à des tiers, dans la mesure où la loi le permet.
- Le droit d'être adéquatement renseigné sur les politiques, méthodes et tarifs de Medigas relativement au matériel et aux services fournis, ainsi que sur l'admissibilité à un remboursement par un tiers.
- Le droit d'avoir accès à tous vos dossiers de santé et, s'il y a lieu, d'en faire rectifier le contenu, dans les limites prescrites par la loi.
- Le droit de refuser tout matériel et tout service, quel que soit le motif et en tout temps, dans les limites prescrites par la loi.
- Le droit d'être pleinement informé sur les modalités de vente ou de location de l'équipement de Medigas.
- Le droit de vous faire expliquer toutes les formules que vous devez signer.
- Le droit de recevoir de personnes compétentes et qualifiées le matériel et les services médicaux appropriés à vos besoins.
- Le droit d'obtenir les modes d'emploi de l'équipement fourni par Medigas.
- Le droit de recevoir de l'information sur les services fournis par Medigas.
- Le droit d'exiger l'assurance que Medigas, dans la prestation de ses services, n'ira pas au-delà de ses compétences déclarées et qu'elle participera au transfert de votre dossier à un autre fournisseur si elle n'est plus en mesure de satisfaire vos besoins.
- Le droit d'exprimer vos motifs d'insatisfaction et de suggérer une modification dans la prestation des services, sans craindre de faire l'objet de pressions, de discrimination, de représailles ou d'une interruption injustifiée du service.

VOS RESPONSABILITÉS

En tant que client de Medigas, vous assumez les responsabilités suivantes:

- Respecter les consignes de sécurité de l'oxygène décrites dans les sections suivantes du présent livret : Entreposage et utilisation, Interdiction de fumer, Sécurité de l'oxygène liquide et Sécurité du transport.
- Respecter le mode d'emploi du fabricant de l'équipement. En cas de difficulté, consulter votre représentant de Medigas. Ne pas modifier l'équipement fourni.
- Utiliser l'équipement selon l'ordonnance et respecter toutes les consignes données par votre médecin ou votre infirmier praticien.
- Donner accès au personnel de Medigas à tout l'équipement de Medigas en vue de son entretien ou de sa récupération.
- Fournir à Medigas des renseignements précis et complets sur votre état de santé et sur les soins que vous recevez.
- Signaler à votre médecin traitant ou à votre infirmier praticien toute évolution imprévue de votre état de santé et de votre traitement, et toute préoccupation à ce sujet.
- Vous rendre disponible au personnel de Medigas afin qu'il puisse fournir les services cliniques ou l'entretien de l'équipement, et obtenir votre signature sur les documents du gouvernement ou des assureurs.
- Assumer toute responsabilité financière relativement à l'équipement ou aux fournitures que vous avez demandés et qui ne sont pas couverts par votre agence de financement.
- Retourner l'équipement loué en bon état lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Afficher dans votre maison l'ordre de ne pas réanimer (NPR) si c'est votre volonté. Si cet ordre n'est pas affiché, les professionnels des soins de santé de Medigas pourront tenter une réanimation.

Aviser promptement Medigas:

- si vous êtes hospitalisé;
- s'il vous est impossible de respecter un rendez-vous;
- si vous changez d'adresse temporairement ou définitivement;
- si vous constatez une défectuosité de l'équipement d'oxygène.

COMPRENDRE VOTRE OXYGÉNOTHÉRAPIE

L'oxygène est un gaz incolore, inodore et insipide qui est essentiel à la vie. Une fois inhalé, l'oxygène est absorbé dans le sang, et le cœur pompe dans tout le corps les globules rouges qui le transportent. L'organisme extrait l'oxygène du sang pour produire de l'énergie et rester en vie.

Pour que l'organisme fonctionne correctement, un certain taux d'oxygénation du sang doit être maintenu. Si ce taux est trop faible, les cellules des tissus manqueront d'énergie, et l'organisme ne pourra pas fonctionner normalement. L'oxygénothérapie augmente la quantité d'oxygène que vous inspirez et qui, par conséquent, entre dans le sang pour alimenter les tissus du corps.

L'oxygénothérapie sert:

- à améliorer la qualité de vie et à la prolonger;
- à faciliter la respiration;
- à alléger l'effort demandé au cœur;
- à augmenter le taux d'oxygène dans le sang.

À propos de l'oxygénothérapie, rappelez-vous ceci:

- **L'oxygène ne guérit pas les maladies pulmonaires.** L'oxygène est essentiel à la vie, mais il ne l'entretient pas. Il ne guérit pas les maladies pulmonaires.
- **L'oxygénothérapie ne fera pas disparaître l'essoufflement.** L'essoufflement n'est pas nécessairement causé par la faiblesse du taux d'oxygène dans le sang. D'autres facteurs peuvent être en cause, comme une activité intense, une maladie des voies aériennes ou des poumons, ou l'anxiété. Votre médecin ou un autre professionnel de la santé peut vous proposer des moyens d'atténuer l'essoufflement.
- **Plus n'est pas toujours mieux.** L'oxygène doit toujours être utilisé selon l'ordonnance du médecin.
- **Vous ne serez pas nécessairement confiné dans la maison durant l'oxygénothérapie.** Medigas, de concert avec votre équipe soignante, peut vous aider à trouver le système d'oxygène portatif qui répond le mieux à vos besoins.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE L'OXYGÈNE

Medigas accorde la plus haute priorité à votre santé et à votre sécurité. Les utilisateurs d'oxygène doivent prendre des précautions parce que l'oxygène facilite la combustion. Cela signifie que toutes les matières (comme les tapis, les rideaux, les meubles, etc.) s'enflammeront plus facilement et brûleront à une température plus élevée en présence d'oxygène.

Pour vous aider à garder votre foyer sécuritaire pendant votre oxygénothérapie, Medigas vous donne des consignes de sécurité sur ces sujets :

- Entreposage et utilisation
- Interdiction de fumer
- Sécurité de l'oxygène liquide
- Sécurité du transport
- Sécurité à la maison

Dans le présent livret, le terme « équipement d'oxygène » englobe toutes les matières et toutes les surfaces qui entrent en contact avec l'oxygène gazeux dans votre système d'oxygénothérapie (concentrateur, réservoirs d'oxygène liquide, bouteilles, tubes, masques et canules).

Prenez le temps de lire ces consignes et de les comprendre, et faites-les connaître et observer par tous vos visiteurs. Medigas croit que vous voudrez soutenir ses efforts en vue de vous fournir une oxygénothérapie à domicile sécuritaire.

Entreposage et utilisation

Medigas vous conseille d'être prudent lorsque vous utilisez l'oxygène et que vous vous adonnez à certains passe-temps ou effectuez certaines tâches domestiques. Le travail du bois ou du métal, la couture, la cuisson d'aliments, l'utilisation du barbecue, et le fait de souffler sur des bougies d'anniversaire ou de s'asseoir près d'un foyer sont des activités considérées comme potentiellement dangereuses. Vous devez éviter certaines activités durant l'utilisation d'oxygène.

À faire:

- Limitez au minimum la quantité d'oxygène entreposée; demandez à votre représentant de Medigas la quantité dont vous aurez besoin.
- Entrepochez les bouteilles d'oxygène portatives dans un chariot ou un support afin d'éviter qu'elles tombent ou se renversent. Les bouteilles d'oxygène portatives supplémentaires peuvent être entreposées couchées sur le plancher ou d'une manière qu'elles ne roulent pas, et que personne ne trébuche dessus. S'il y a cinq bouteilles supplémentaires ou plus, on peut les entreposer en position verticale en les imbriquant les unes contre les autres dans le coin d'un mur (voir la Figure 1).
- Gardez le chapeau protecteur des bouteilles grand format vissé sur celles-ci durant l'entrepochage.
- Entrepochez les réservoirs d'oxygène liquide sur le chariot ou les support fourni par Medigas, afin de prévenir leur chute ou leur renversement. Les contenants portatifs d'oxygène liquide doivent être entreposés en position verticale, jamais à l'horizontale.



Figure 1 : Bouteilles imbriquées

- Installez des détecteurs de fumée fonctionnels à tous les étages de la maison.
- Remplacez la pile des détecteurs de fumée au moins une fois l'an. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.
- Gardez un extincteur près de la cuisine, accessible à partir des appareils de cuisson. Vérifiez l'extincteur selon les recommandations du fabricant.
- Prévoyez une seconde voie d'évacuation, en plus de celle que constitue l'entrée principale de votre maison. Gardez cette voie dégagée.
- Avec les membres de votre ménage, passez en revue votre plan d'évacuation d'urgence et faites un exercice d'évacuation.
- Installez les affiches « Défense de fumer » de Medigas aux entrées de votre maison et/ou à l'entrée de la pièce où l'oxygène est utilisé ou entreposé. Ces affiches avertissent les visiteurs ou les intervenants d'urgence de la présence d'oxygène dans votre maison.
- Avisez votre service des incendies que de l'oxygène se trouve chez vous.

À ne pas faire:

- Durant l'utilisation de l'oxygène, ne vous assoyez pas dans la même zone qu'un feu de camp ou d'un barbecue, ni à proximité de feux d'artifice. Par exemple, votre équipement d'oxygène doit être fermé et rangé dans un bâtiment situé à bonne distance d'un feu de camp ou d'un barbecue.
- N'utilisez pas et n'entreposez pas l'oxygène dans la même pièce qu'une source d'allumage ou d'une flamme nue (foyer, poêle au gaz, bougies, etc.).
- Ne cuisinez pas (gaz, électricité, barbecue) lorsque vous utilisez de l'oxygène.
- N'utilisez pas d'équipement qui produit des étincelles ou un frottement (jouets à propulsion par frottement, outils à meuler, rasoirs électriques, sèchecheveux, etc.) durant l'utilisation ou en présence de l'équipement d'oxygène.
- Ne lubrifiez pas l'équipement d'oxygène.
- Ne placez pas et n'entreposez pas un contenant d'oxygène près d'un radiateur, d'un conduit de chaleur, d'un tuyau de vapeur ou d'une autre source de chaleur, ou dans un espace clos comme un placard ou un coffre d'automobile.
- Pour que l'air circule autour des concentrateurs, des bouteilles et des réservoirs d'oxygène, ne les recouvrez pas d'une couverture ni de quoi que ce soit d'autre.

Soins personnels

- N'employez pas de gelée de pétrole, ni de lotions, crèmes de beauté et produits huileux pour les cheveux lorsque vous utilisez de l'oxygène. Assurez-vous de ne pas avoir les mains huileuses lorsque vous manipulez l'équipement d'oxygène.
- N'utilisez pas de produits en aérosol à proximité de l'équipement d'oxygène ni durant son utilisation.
- Si vous utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool, attendez d'avoir les mains tout à fait sèches avant de manipuler l'équipement d'oxygène.

INTERDICTION DE FUMER



AVERTISSEMENT: Fumer ou laisser quelqu'un fumer à proximité de l'oxygène peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Medigas accorde la priorité à votre santé et à votre sécurité. En ce qui concerne le tabagisme, les utilisateurs d'oxygène doivent prendre des précautions parce que l'oxygène facilite la combustion, et que fumer ou laisser quelqu'un fumer à proximité de l'oxygène présente un risque de blessures graves, voire mortelles.

L'interdiction de fumer imposée par Medigas s'applique à tous les produits à fumer (tabac ou autres substances), y compris à la cigarette électronique.

Medigas suit la ligne directrice de Santé Canada relativement à l'utilisation de la cigarette électronique en présence d'oxygène. Santé Canada a averti les consommateurs des risques pour la santé auxquels ils s'exposent lorsqu'ils utilisent des cigarettes électroniques pendant l'oxygénothérapie. Santé Canada a indiqué qu'il y a eu des blessures causées par des incendies associés à l'utilisation d'une cigarette électronique en présence d'une source d'oxygène.

Il est interdit aux clients de Medigas d'utiliser la cigarette électronique durant l'oxygénothérapie. De plus, les piles des cigarettes électroniques ne doivent pas être chargées à proximité de la source d'oxygène ou du client en cours d'oxygénothérapie.

Règles relatives à l'interdiction de fumer de Medigas

Pour réduire le risque de blessure pour vous, vos soignants et les membres de votre ménage, vous **devez** respecter les règles suivantes:

1. **Ne fumez pas** et ne laissez personne fumer:
 - a. dans une pièce où sont entreposés ou utilisés de l'oxygène, des concentrateurs d'oxygène, des bouteilles, des systèmes d'oxygène liquide, des tubes, des masques ou des canules (l'équipement d'oxygène);
 - b. dans un rayon de 3 m (10 pi) de l'oxygène ou de l'équipement d'oxygène lorsque vous êtes à l'extérieur;
 - c. dans un véhicule où l'on utilise ou transporte de l'oxygène ou de l'équipement d'oxygène.
2. **Ne gardez pas** d'articles de fumeur, de sources d'allumage ou de flammes nues (allumettes, briquets, cendriers, etc.) dans la même pièce que l'oxygène ou l'équipement d'oxygène, ni dans un rayon de 3 m (10 pi) de l'oxygène ou de l'équipement d'oxygène à l'extérieur.
3. **Installez** les deux affiches « Défense de fumer » fournies par Medigas, afin d'avertir vos visiteurs de ne pas fumer. Installez-en une à l'extérieur de la porte principale de votre maison, et une autre sur la porte d'entrée de la pièce où vous entreposez l'oxygène.

Le non-respect de ces règles crée un important risque d'incendie, susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles. Medigas vous recommande vivement d'interdire de fumer dans votre maison.

Si Medigas venait à déterminer ou à croire que quelqu'un a fumé dans la pièce où est utilisé/entreposé l'oxygène ou l'équipement d'oxygène, ou dans un rayon de 3 m (10 pi) de l'endroit où est utilisé/entreposé l'oxygène ou l'équipement d'oxygène, elle pourrait prendre les mesures suivantes:

1. Retirer de votre maison l'équipement d'oxygène.
2. Aviser votre médecin ou votre infirmier praticien ainsi que l'agence de financement du programme d'oxygénothérapie que la présence d'oxygène chez vous est dangereuse pour vous et pour d'autres personnes, parce que vous n'êtes pas disposé à prendre les précautions essentielles ou que vous en êtes incapable.
3. Recommander à votre médecin ou à votre infirmier praticien ainsi qu'à l'agence de financement du programme d'oxygénothérapie à domicile que des précautions supplémentaires soient prises avant que l'équipement d'oxygène vous soit de nouveau fourni.

SÉCURITÉ DE L'OXYGÈNE LIQUIDE

L'oxygène liquide est extrêmement froid. La température de l'oxygène liquide de votre réservoir de stockage est d'environ -183°C (-297°F). Tout contact l'oxygène liquide avec la peau peut entraîner des lésions corporelles. Afin de vous protéger contre un dégagement intempestif d'oxygène liquide, respectez rigoureusement les directives de remplissage du fabricant.

Remplissage de votre réservoir d'oxygène liquide portatif

Voici des consignes de sécurité pour le remplissage de votre réservoir d'oxygène liquide portatif

- Avant de remplir un réservoir d'oxygène portatif, essuyez les raccords avec un linge sec non pelucheux. Des traces d'humidité ou des contaminants sur les raccords pourraient « souder » dans la glace la base du réservoir portatif au réservoir de stockage durant le remplissage. Si cela se produit, n'essayez pas de détacher le raccord. Attendez que le réservoir se réchauffe avant de le faire.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais un sèche-cheveux, de l'eau chaude ou tout autre moyen pour séparer les deux réservoirs gelés.

- Surveillez toujours le remplissage du réservoir d'oxygène portatif. **Ne quittez pas** la pièce.
- **Ne faites pas** de remplissage partiel ni de surremplissage des réservoirs portatifs. En cas de remplissage partiel, attendez que le réservoir se réchauffe (environ 10 minutes) avant de terminer le remplissage. Un surremplissage peut entraîner le gel intempestif du robinet en position ouverte.



AVERTISSEMENT: En cas de surremplissage du réservoir, tenez-vous à distance de tout dégagement d'oxygène liquide ou gazeux. Ouvrez les portes et les fenêtres pour laisser s'échapper l'oxygène.

- Après le remplissage, assurez-vous que l'oxygène s'écoule normalement du réservoir portatif.

Gelures causées par l'oxygène liquide

L'oxygène liquide peut causer des gelures, lesquelles sont semblables à des brûlures. En cas de gelure, obtenez immédiatement des soins médicaux.

Premiers soins

En attendant l'arrivée des secours médicaux, prenez ces mesures de premiers soins:

1. Enlevez tout vêtement susceptible de gêner la circulation du sang dans la partie du corps gelée. N'arrachez pas le vêtement de cette partie.
2. Placez immédiatement la partie du corps gelée dans un bain circulant d'eau tiède (non chaude). Ne recourez jamais à une chaleur sèche, de crainte de brûler les tissus organiques déjà endommagés par la gelure.
3. Gardez cette partie du corps immergée dans de l'eau tiède jusqu'à ce que la circulation sanguine y reprenne (cette partie rosira ou rougira). Le dégel peut prendre de 15 à 60 minutes, selon la gravité de la gelure.
4. Après le dégel, il se peut que la peau de la partie touchée devienne douloureuse, qu'elle enfle et qu'elle soit vulnérable aux infections. Recouvrez-la d'un pansement sec stérile et d'une couverture de protection.
5. La victime doit éviter les boissons alcoolisées et ne pas fumer, afin de ne pas réduire l'irrigation sanguine des tissus gelés.



NOTE

Un suivi médical pourrait être nécessaire. D'autres instructions seront données par le personnel de l'établissement de soins.

SÉCURITÉ DU TRANSPORT

Définitions

- **Réservoir de stockage d'oxygène liquide stationnaire:** Réservoir de stockage d'oxygène liquide principal de votre maison.
- **Réservoir d'oxygène liquide portatif:** Petit réservoir d'oxygène liquide que l'on remplit à partir du réservoir stationnaire.

Consignes de sécurité

Le transport de l'équipement d'oxygène dans un véhicule fermé (par exemple une fourgonnette, une voiture ou un camion) ou dans le coffre d'une voiture est très dangereux. Il peut entraîner un incendie ou une explosion susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

En cas de manipulation inadéquate, l'équipement d'oxygène peut causer des blessures graves. Par exemple, une bouteille ou un réservoir portatif non attaché ou mal attaché durant le transport peut être projeté durant le transport, ce qui présente un danger pour les personnes à bord. D'autres dangers potentiels existent : incendie, explosion, brûlures graves ou libération de la pression.

Voici quelques règles de sécurité à observer durant le transport de l'équipement d'oxygène dans votre véhicule :

Avant de placer l'équipement d'oxygène dans le véhicule:

- Lisez l'étiquette du produit.
- Inspectez l'équipement d'oxygène pour y déceler les renforcements, les balafres ou les piqûres.
- Vérifiez l'étanchéité : si vous entendez le sifflement d'une fuite ou décelez une fuite autrement, avertissez Medigas. Ne placez pas l'équipement dans le véhicule.

Une fois l'équipement d'oxygène chargé dans le véhicule:

- Ne transportez pas plus de cinq petites bouteilles ou de deux réservoirs portatifs à la fois dans le véhicule.
- Immobilisez l'équipement d'oxygène pour empêcher tout déplacement à bord.
- Si la bouteille est munie d'un régulateur, assurez-vous que celui-ci est bien protégé.
- Baissez les vitres pour maximiser la circulation d'air dans le véhicule.
- Ne fumez pas et ne laissez personne fumer dans le véhicule ou à proximité du véhicule.
- Empruntez le chemin le plus direct, sans vous arrêter. Évitez les routes à circulation dense.
- Évitez la chaleur excessive (soleil, chauffage, etc.). Une température élevée peut provoquer un dégagement d'oxygène de l'équipement.
- À destination, retirez immédiatement l'équipement d'oxygène du véhicule.

GUIDE DE SÉCURITÉ À LA MAISON

Pour rester en sécurité à la maison, observez les consignes du Tableau 1.



Tableau 1 Guide de sécurité à la maison	
Dangers	Conseils
Glissades et chutes	<ul style="list-style-type: none"> • Gardez secs et dégagés les planchers de la cuisine et de la salle de bain. • Gardez les couloirs et les planchers exempts de carpettes, de rallonges et d'autres objets susceptibles de vous faire trébucher. Placez les cordons électriques et les tubes d'oxygène contre le mur, hors de votre chemin.
Salle de bain	<ul style="list-style-type: none"> • Installez des barres d'appui et des mains courantes. Medigas recommande qu'un entrepreneur professionnel les installe, afin qu'ils soient solides. • Réduisez la température du chauffe-eau afin d'éviter de vous ébouillanter.
Électricité	<ul style="list-style-type: none"> • Branchez l'équipement médical sur une prise de courant séparée. Par exemple, ne le branchez pas sur une prise qui alimente déjà un appareil puissant comme un téléviseur, un appareil stéréo, un ordinateur, un émetteur radio, un radiateur électrique, un sèche-cheveux, un réfrigérateur, un four à micro-ondes, une cuisinière, ou tout autre gros électroménager. • Si possible, utilisez des limiteurs de surtension. • Remplacez les prises usées ou non munies d'une mise à la terre. Faites installer les prises par un électricien professionnel. • Ne surchargez pas les prises de courant ni les circuits. • N'utilisez pas de rallonge, de barre multiprise ou d'adaptateur de fiche pour l'équipement médical. • Ne branchez pas l'équipement médical sur une prise de courant commandée par un interrupteur mural ou par un disjoncteur de fuite à la terre. • N'enlevez pas la broche de mise à la terre d'une fiche à trois broches pour la faire entrer dans une prise de courant à deux fentes; cela empêcherait la mise à la terre de l'équipement. <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <p style="margin: 0;">DANGER : Une mauvaise utilisation de votre concentrateur d'oxygène ou un mauvais branchement dans la prise de courant peut causer une décharge électrique. Assurez-vous que concentrateur et la prise de courant fonctionnent correctement.</p> </div>

Tableau 1 Guide de sécurité à la maison	
Dangers	Conseils
Équipement médical	 <p>AVERTISSEMENT : Respectez à la lettre les directives du fabricant de l'équipement et celles de votre représentant de Medigas afin d'utiliser votre équipement correctement et de manière sécuritaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivez le mode d'emploi du fabricant de l'équipement. • Utilisez le sac de transport, le chariot ou le support à roulettes approprié pour transporter l'équipement d'oxygène. • Placez l'équipement dans un endroit bien ventilé; veillez à ce que toutes ses sorties et entrées ne soient pas obstruées. Par exemple, durant l'utilisation, ne couvrez pas l'équipement d'une couverture, de rideaux ni d'autres matériaux, et ne le gardez pas dans un placard; cela risquerait de provoquer une surchauffe de l'équipement. • Assurez-vous que les tubes et cordons électriques ne sont pas tordus, déformés ou pincés. • N'essayez pas de réparer l'équipement d'oxygène ni aucun autre équipement médical. Si des réparations sont nécessaires, téléphonez à Medigas au 1-866-446-6302.
Animaux de compagnie	<ul style="list-style-type: none"> • Tenez les animaux de compagnie à l'écart des cordons électriques et des tubes d'oxygène.

Préparation aux situations d'urgence

Prenez les précautions suivantes afin d'être prêt en cas d'urgence:

- Si Medigas est incapable de vous contacter ou si vous êtes incapable de contacter Medigas, faites le 911 (ou le numéro d'urgence local équivalent) ou rendez-vous à l'hôpital local si votre réserve d'oxygène est trop basse.
- Conservez une lampe de poche avec des piles de rechange. N'utilisez pas de bougie en présence d'oxygène. Suivez les consignes données sous la rubrique « Consignes de sécurité de l'oxygène » du présent livret.
- Songez à acheter une génératrice à utiliser pour votre équipement d'oxygène en cas de panne de courant.
- Si vous devez évacuer votre maison, emportez votre équipement médical. Avisez Medigas de votre adresse et de votre numéro de téléphone temporaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation aux situations d'urgence, rendez vous sur le site <http://www.preparez-vous.gc.ca/index-fra.aspx> du gouvernement du Canada.

Préparation à l'oxygénothérapie et à la thérapie CPAP

On ne sait pas toujours quand une catastrophe va se produire, mais il va sans dire qu'une inondation, une tempête de verglas, un accident ou une panne du réseau électrique sont des événements qui peuvent perturber votre vie, qui plus est, si vous utilisez l'oxygénothérapie ou le CPAP. Aussi, rien ne vaut une bonne préparation et planification.

Voici ce que Medigas vous suggère :



Les personnes qui utilisent l'oxygénothérapie à domicile devraient vérifier le détendeur de leur bouteille de secours pour s'assurer qu'elle est pleine. Si elle est moins qu'à moitié pleine, passez alors une commande auprès de Medigas dès que possible pour obtenir une autre bouteille.



Rappel : n'utilisez jamais de bougies dans la pièce où vous utilisez/stockez de l'oxygène. Gardez plutôt une lampe de poche avec des piles fonctionnelles à portée de main en cas de panne de courant.



Il serait souhaitable que les personnes qui utilisent un concentrateur d'oxygène portable ou un appareil CPAP avec une batterie aient une batterie de rechange entièrement chargée en réserve.



Si vous vivez dans une région sujette à des pannes de courant prolongées, un générateur de secours pourrait s'avérer un investissement judicieux ou prévoyez rester chez quelqu'un qui dispose d'une source d'électricité.

ÉQUIPEMENT D'OXYGÈNE

L'équipement servant à administrer l'oxygène se présente sous diverses formes et dans diverses dimensions. Medigas vous fournit le système d'oxygène qui répond à vos besoins particuliers.

Vous recevrez peut-être certains des équipements suivants pour votre oxygénothérapie:

- Concentrateur d'oxygène
- Système de remplissage de bouteilles d'oxygène
- Réservoir d'oxygène liquide stationnaire
- Réservoir d'oxygène liquide portatif
- Bouteilles d'oxygène portatives

Tous ces systèmes s'accompagnent d'un mode d'emploi particulier à chacun. Medigas vous a fourni celui de votre système. Il est essentiel de suivre le mode d'emploi du fabricant du système.

Pour vous faciliter la tâche, nous vous donnons dans les pages suivantes le calendrier de nettoyage/remplacement de l'équipement d'oxygène ainsi que des directives de dépannage.

CALENDRIER DE NETTOYAGE/REEMPLACEMENT

Consultez le Tableau 2 ci-dessous pour connaître la procédure de nettoyage/remplacement de votre équipement d'oxygène.

Tableau 2 Calendrier de nettoyage/remplacement de l'équipement d'oxygène		
Article	Fréquence	Procédure
Système concentrateur / remplissage	Chaque semaine	<ol style="list-style-type: none"> Débranchez le concentrateur. Essuyez l'extérieur de l'appareil avec un chiffon humide propre. Rebranchez le concentrateur dans la prise de courant.
Filtre externe du concentrateur (s'il y a lieu)	Chaque semaine	<ol style="list-style-type: none"> Enlevez le filtre externe; lavez-le dans de l'eau savonneuse tiède. Rincez le filtre; séchez-le bien avant de le réinstaller.
Canule nasale	Chaque jour	Essuyez les extrémités de la canule à l'aide d'un chiffon propre savonneux, puis rincez-les.
	Toutes les deux semaines	Remplacez la canule toutes les deux semaines (ou plus tôt si elle est endommagée ou tachée). Jetez la vieille canule dans la poubelle.
Masque d'oxygène	Chaque semaine	<ol style="list-style-type: none"> Détachez le masque du tube d'oxygène. Lavez le masque dans de l'eau tiède savonneuse. Rincez bien le masque; séchez-le bien à l'air. Rebranchez le tube d'oxygène. Entre les utilisations, rangez le masque dans un sac de plastique. Gardez toujours un masque de rechange.
	Chaque mois	Remplacez le masque chaque mois (ou plus tôt s'il est endommagé ou taché). Jetez le vieux masque dans la poubelle.
Tube d'oxygène	Chaque semaine	Essuyez l'extérieur du tube avec un chiffon humide et propre.
	Tous les trois mois	Remplacez le tube tous les trois mois (ou plus souvent, au besoin). Si vous utilisez un humidificateur, remplacez le tube chaque mois. Jetez le vieux tube dans la poubelle.
Bouteille d'humidificateur (s'il y a lieu)	Chaque semaine	<ol style="list-style-type: none"> Détachez la bouteille de l'équipement d'oxygène. Lavez-la dans de l'eau tiède savonneuse; rincez-la bien et laissez-la sécher à l'air. Remplissez la bouteille d'eau distillée et rattachez-la à l'équipement.
	Chaque mois	Remplacez-la chaque mois (ou plus tôt si elle est endommagée). Jetez la vieille bouteille dans la poubelle.

GUIDE DE DÉPANNAGE DE L'ÉQUIPEMENT

Le Tableau 3 propose des solutions aux problèmes simples que pourrait présenter votre équipement d'oxygène. Consultez le mode d'emploi et le guide de dépannage du fabricant pour connaître les mesures particulières à votre équipement.



AVERTISSEMENT: Si vous ne pouvez pas facilement régler le problème, téléphonez à Medigas au 1-866-446-6302.



Medigas vous recommande d'utiliser votre source d'oxygène portative ou votre source d'oxygène de réserve durant le dépannage de votre source d'oxygène principale.

Tableau 3 Guide de dépannage de l'équipement d'oxygène		
Problème	Cause possible	Solution
Systèmes d'oxygène liquide		
Le réservoir stationnaire et le réservoir portatif sont gelés l'un sur l'autre.	Réservoirs incorrectement raccordés	Ne forcez pas la séparation des réservoirs. Laissez-les dégeler, puis détachez-les. Ne versez pas d'eau chaude sur les réservoirs; n'y appliquez aucune source de chaleur pour les dégeler.
Le réservoir stationnaire et le réservoir portatif sont séparés, mais de l'oxygène liquide s'échappe.	Robinet de remplissage gelé en position ouverte	Raccordez de nouveau les deux réservoirs. Attendez quelques minutes, puis détachez-les. Si le problème persiste, gardez les réservoirs raccordés et téléphonez à Medigas.
L'un ou l'autre des réservoirs produit un sifflement.	Fonctionnement normal	Ce sifflement est normal; aucune mesure à prendre.
Le réservoir portatif est vide, même si vous l'avez rempli récemment.	Évaporation normale	Un réservoir portatif non utilisé ne retient pas l'oxygène très longtemps. Mieux vaut le remplir une ou deux heures avant d'en avoir besoin.

Tableau 3		
Guide de dépannage de l'équipement d'oxygène		
Problème	Cause possible	Solution
Systèmes d'oxygène liquide		
Aucun oxygène ne sort de la canule ou du masque. Impression de recevoir moins d'oxygène.	Mauvais engagement de l'humidificateur avec la source d'oxygène, de la bouteille avec le couvercle de l'humidificateur, ou de l'écrou. Il se peut aussi que l'humidificateur et le tube se soient desserrés et éloignés de la sortie de la source d'oxygène.	Assurez-vous que les raccordements du tube, de la canule et de l'humidificateur sont bien serrés.
	Le tube d'oxygène est endommagé, plié ou obstrué.	Dépliez le tube, au besoin. Remplacez-le s'il est endommagé ou obstrué.
	La canule ou le tube est sale ou défectueux.	Jetez la canule ou le tube, et remplacez-le par un article neuf.
	Le réservoir ou la bouteille est vide.	Vérifiez la jauge de contenu pour vous assurer qu'il y a de l'oxygène.
	Le bouton de réglage du débit n'est pas placé directement sur une valeur de réglage ou est en position d'arrêt OFF.	Assurez-vous que le bouton est bien placé sur le débit qui vous est prescrit.
Eau dans le tube de raccordement.	Condensation causée par la position du tube qui repose sur un plancher froid.	Remplacez le tube. Suspendez le tube humide sur la tringle de la douche pour le faire sécher.
	Bouteille de l'humidificateur trop remplie.	Détachez l'humidificateur et enlevez l'excédent d'eau. Installez une trappe à eau.
Concentrateur/Système de remplissage		
Le concentrateur ne s'allume pas ou s'éteint.	Panne de courant ou surtension.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifiez s'il y a du courant. 2. Vérifiez si le concentrateur est mis en position de marche. 3. Pour vérifier si la prise de courant est défectueuse, branchez le concentrateur dans une autre prise. 4. Pour les concentrateurs munis d'un bouton de réenclenchement (<i>reset</i>), appuyez sur ce bouton.

Tableau 3 Guide de dépannage de l'équipement d'oxygène		
Problème	Cause possible	Solution
Concentrateur/Système de remplissage		
La bouteille ne se remplit pas.	L'appareil n'est pas allumé ou n'est pas branché.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Branchez ou allumez l'appareil. 2. Pour vérifier si la prise de courant est défectueuse, branchez le concentrateur dans une autre prise. 3. Pour les concentrateurs munis d'un bouton de réenclenchement (<i>reset</i>), appuyez sur ce bouton.
	La bouteille n'est pas positionnée correctement.	Assurez-vous que la bouteille est bien engagée.
	Le régulateur ne fonctionne pas comme voulu.	Téléphonez à Medigas.
Le témoin d'oxygène faible s'allume.	Filtre externe sale.	Inspectez et nettoyez le filtre externe.
	Circulation d'air inadéquate autour du concentrateur.	Assurez-vous que rien n'obstrue l'entrée d'air du concentrateur (des rideaux, par exemple).
	Le concentrateur a peut-être besoin d'entretien préventif.	Téléphonez à Medigas.
Le témoin rouge d'avertissement s'allume.	Le concentrateur surchauffe.	Éteignez le concentrateur. Téléphonez à Medigas.
	Le débit n'a pas été réglé.	Réglez le débit selon l'ordonnance.
	Panne de courant.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifiez s'il y a du courant. 2. Vérifiez si le concentrateur est branché et mis en position de marche. 3. Pour vérifier si la prise de courant est défectueuse, branchez le concentrateur dans une autre prise. 4. Pour les concentrateurs munis d'un bouton de réenclenchement (<i>reset</i>), appuyez sur ce bouton.
	Le concentrateur a besoin d'entretien.	Téléphonez à Medigas.
Eau dans le tube de raccordement.	Condensation causée par la position du tube qui repose sur un plancher froid.	Remplacez le tube. Suspendez le tube humide sur la tringle de la douche pour le faire sécher.
	Bouteille de l'humidificateur trop remplie.	Détachez l'humidificateur et enlevez l'excédent d'eau. Installez une trappe à eau.

VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE

Medigas vous donne accès à des systèmes d'oxygène portatifs et temporaires par l'intermédiaire de son vaste réseau d'établissements au Canada.

Suivez ces directives lorsque vous préparez votre voyage:

- Planifiez le voyage longtemps avant la date de départ. Contactez Medigas au moins sept jours avant cette date. Nous vous informerons des choix qui s'offrent à vous relativement à l'équipement médical.
- Avant d'organiser votre voyage, consultez votre médecin afin d'obtenir une ordonnance d'oxygène que vous pourrez emporter en voyage.
- Établissez votre itinéraire, en prenant note des arrangements particuliers pour l'approvisionnement en oxygène.
- Pour vos arrangements de voyage, vous recevrez peut-être des bouteilles d'oxygène supplémentaires. Vous devez retourner les bouteilles vides ou partiellement utilisées au magasin de Medigas le plus proche au Canada.
- Confirmez de nouveau vos arrangements de voyage avec l'oxygène avant votre départ.
- Si vous avez l'intention de vous rendre aux États-Unis par voie terrestre, contactez Medigas pour obtenir une lettre à présenter à la frontière.

PRINCIPES DE PRÉVENTION DES INFECTIONS

Pour réduire au minimum la propagation des infections:

Voici quelques recommandations:

- Lorsque vous éternuez ou tousssez, couvrez votre nez et votre bouche avec un mouchoir de papier. Si vous n'en avez pas, tousssez ou éternuez dans le pli du coude ou le haut du bras, pas dans les mains.
- Pratiquez une bonne hygiène des mains, surtout après avoir toussé, éternué ou utilisé un mouchoir de papier.
- Évitez de vous toucher les yeux, la bouche et le nez avec les mains.
- Évitez de rendre visite à des personnes malades ou contagieuses.
- Évitez les rassemblements si vous avez la grippe ou d'autres maladies contagieuses, ou si vous êtes vulnérable aux infections.

Hygiène des mains

Une bonne hygiène des mains est le moyen le plus efficace de prévenir la propagation des maladies et infections; vous pouvez vous laver les mains à l'eau courante et au savon, ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Savon pour les mains

On recommande généralement d'utiliser du savon pour les mains liquide ordinaire plutôt qu'en pain, parce que des microbes peuvent croître sur ce dernier et se propager d'une personne à une autre.

Les savons antibactériens ne sont pas plus efficaces que les savons ordinaires pour tuer les microbes sur les mains ou le corps. En outre, l'utilisation de savons antibactériens lorsque cela n'est pas nécessaire risque de contribuer à la création d'organismes résistants aux antibiotiques. Les savons antibactériens sont inefficaces contre les virus.

Désinfectant pour les mains à base d'alcool

Le désinfectant pour les mains à base d'alcool est aussi efficace que l'eau et le savon pour éliminer de la peau les organismes pathogènes. Cependant, si vos mains sont visiblement souillées, lavez-les avec du savon et de l'eau courante tiède.



ATTENTION ! : Pour éliminer le risque extrêmement faible d'incendie, ne manutentionnez pas l'équipement d'oxygène après avoir utilisé un désinfectant à base d'alcool tant que vos mains ne sont pas tout à fait sèches.

Vaccination

L'Agence de la santé publique du Canada recommande la vaccination antigrippale annuelle à tous les Canadiens, plus particulièrement aux personnes exposées à un risque élevé de complications dues à la grippe et à celles qui fournissent des services essentiels à la collectivité. Le Guide canadien d'immunisation recommande de recevoir le vaccin antipneumococcique en même temps que le vaccin antigrippal.

Consultez votre médecin pour savoir si ces vaccins sont recommandés pour vous.

FOIRE AUX QUESTIONS

- 1. Est-ce que je risque de devenir dépendant de l'oxygène ?**
Non. Même si l'oxygène d'appoint est classé parmi les médicaments, il ne crée pas de dépendance.
- 2. Devrais-je cesser d'utiliser de l'oxygène si je me sens mieux ?**
Non. Même si vous vous sentez mieux, vous ne devez jamais interrompre l'oxygénothérapie sans l'autorisation de votre médecin ou infirmier praticien. Ce professionnel de la santé souhaitera peut-être effectuer d'autres analyses avant de mettre un terme au traitement, afin de s'assurer que vos taux d'oxygène dans le sang sont adéquats.
- 3. Est-ce que je peux augmenter mon débit d'oxygène ?**
Non. Ce débit vous a été prescrit par votre médecin ou infirmier praticien. Si vous croyez avoir besoin de davantage d'oxygène, parlez-en à votre professionnel de la santé. S'il modifie votre ordonnance, avisez Medigas.
- 4. Est-ce que d'autres utilisateurs d'oxygène peuvent se servir de ma source d'oxygène ?**
Non. Votre ordonnance est adaptée à vos besoins particuliers. Si une autre personne a besoin d'oxygénothérapie, elle doit obtenir l'équipement nécessaire avec l'assistance de son médecin ou infirmier praticien. En outre, le partage de l'équipement présente un risque de transmission des infections d'un utilisateur à l'autre.
- 5. L'oxygène peut-il s'enflammer ?**
Non. L'oxygène est ininflammable, mais il favorise la combustion. Cela signifie que toutes les matières (tapis, rideaux, meubles, etc.) brûleront beaucoup plus vite, en dégageant une chaleur beaucoup plus intense, en présence d'oxygène.
- 6. Est-ce que je peux cuisiner en portant ma canule d'oxygène ?**
Non. N'utilisez jamais l'oxygène en présence d'une flamme nue (comme une cuisinière au gaz ou un barbecue) ou d'une autre source de chaleur, comme une cuisinière électrique.
- 7. Est-ce que je peux prendre mon bain en utilisant l'oxygène ?**
Oui, vous pouvez porter votre canule nasale pendant le bain. Mais votre système d'oxygène doit être tenu à l'écart des sources directes d'eau et des endroits humides.
- 8. Est-ce que je peux voyager ou quitter ma maison en emportant mon oxygène ?**
Oui. Consultez la rubrique « Voyager avec de l'oxygène » pour connaître les éléments dont vous devez tenir compte dans la planification de votre voyage. Bien entendu, vous pouvez aussi vous rendre au marché ou dans d'autres lieux publics. Consultez la rubrique « Sécurité du transport » pour obtenir de plus amples renseignements.
- 9. Est-ce que je vais avoir besoin d'oxygène toute ma vie ?**
Pas nécessairement. Votre besoin d'oxygénothérapie dépend de votre état de santé et de l'évaluation de votre médecin.

POUR NOUS CONTACTER

Nous recevrons avec plaisir vos questions et commentaires. Nous vous invitons à contacter votre magasin Medigas pour nous faire part de votre satisfaction ou de votre insatisfaction, et de vos suggestions relativement aux services que Medigas vous fournit.

Téléphone: 1-866-446-6302

Courriel: medigas.info@linde.com

Règlement des plaintes

Si vos préoccupations n'ont pas été réglées par votre représentant local de Medigas, nous vous prions de contacter l'établissement et de demander le chef de l'amélioration continue de la qualité. Dans chaque établissement, c'est à lui qu'il incombe de documenter les plaintes et de les signaler en vue de l'enquête et du suivi.



Trouver des Solutions de productivité pour notre monde

Vision des Soins de santé

Être le fournisseur de soins de santé respiratoires le plus performant du pays, qui propose des solutions innovantes et durables à nos clients, dans un monde connecté, avec le soutien de nos fournisseurs et des collectivités où nous travaillons.

